LE PROGRAMME DE PLACEMENT PRIVÉ DE FIDELITY

En un coup **d'œil** | **Série B**

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	**1er novembre 2017**
INDICE DE RÉFÉRENCE	**Indice combiné[2]**
PLACEMENT INITIAL	**150 000 $ minimum**
RFG	**2,05 % au 30 septembre 2024**

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk
David Wolf

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Placement de base diversifié à l'échelle mondiale combinant une participation à de multiples catégories d'actifs et une variété de régions géographiques.
- Placement conçu pour les investisseurs conscients des risques visant à la fois croissance et revenu.
- Le Mandat a recours à une répartition active dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE[3]

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 170

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT[1] (POINTS DE BASE)	
PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K$	0,0
TRANCHE DE 250 K$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M$	17,5

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN			DOLLAR AMÉRICAIN		
SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5	SÉRIE B	SÉRIE S8	SÉRIE S5
5946	5948	5947	6099	6101	6100

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais. AU 28 FÉVRIER 2025

Croissance d'un placement de 1M $

PLACEMENT À LA CLÔTURE 1,512 M$

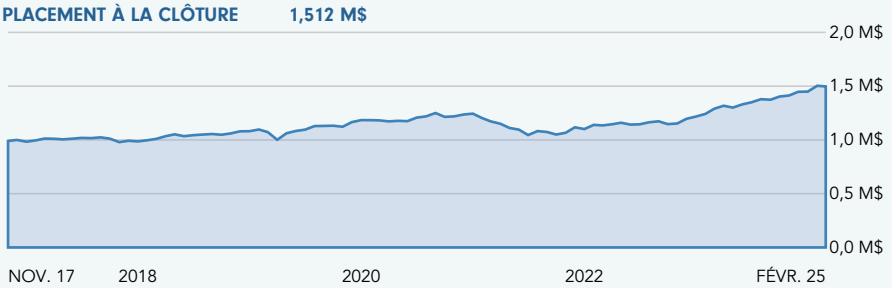

Rendement par période standard (%) 31 mars 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Mandat	-2,33	0,91	4,19	10,96	13,00	8,32	7,87	5,40

Rendement par année civile (%) 31 mars 2025

	CA	2024	2023	2022	2021	2020
Mandat	0,91	19,06	10,56	-11,53	5,08	9,55

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 28 février 2025

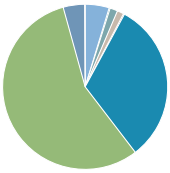

- 4,7 % Liquidités et autres
- 0,2 % Obligations canadiennes
- 1,5 % Actions canadiennes
- 1,3 % Titres convertibles
- 0,2 % Contrats à terme, options et swaps
- 31,7 % Obligations étrangères
- 56,1 % Actions étrangères
- 4,2 % Obligations à rendement élevé
- 0,1 % TACHC américains de qualité

COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 28 février 2025

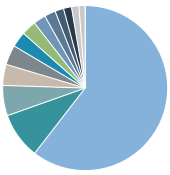

- 49,9 % États-Unis
- 7,5 % Allemagne
- 4,9 % Royaume-Uni
- 3,4 % Chine
- 3,2 % Japon
- 2,5 % Pays-Bas
- 2,4 % France
- 2,0 % Canada
- 1,8 % Taïwan
- 1,4 % Espagne
- 1,3 % Inde
- 1,2 % Suisse
- 1,0 % Multinationales

COMPOSITION SECTORIELLE

au 28 février 2025

11,2 %	Technologies de l'information
12,0 %	Produits financiers
6,9 %	Industrie
7,0 %	Consommation discrétionnaire
4,7 %	Soins de santé
6,1 %	Services de communication
1,3 %	Multisectoriel
2,6 %	Matériaux
1,8 %	Énergie
2,4 %	Produits de première nécessité
1,1 %	Services collectifs
0,5 %	Immobilier

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2024

iShares Short Treasury Bond ETF – Multisectoriel	
Meta Platforms – Services de communication	
Nvidia – Technologies de l'information	
Taiwan Semiconductor Manufacturing – Technologies de l'information	
iShares Comex Gold Trust ETF – Produits financiers	
Amazon.com – Consommation discrétionnaire	
Apple – Technologies de l'information	
Berkshire Hathaway (cat. A) – Produits financiers	
Alphabet (cat. A) – Services de communication	
Microsoft – Technologies de l'information	
Nombre total de titres	**3 913**
Dix principaux titres – Total	**15,8 %**

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale

- Généralement, la répartition de l'actif du Mandat est la suivante : de 25 à 65 % d'actions et de 35 à 75 % de titres à revenu fixe et du marché monétaire.
- À l'intérieur de ces fourchettes, les gestionnaires de portefeuille prennent des décisions de répartition active de l'actif dans une optique de réduction du risque de pertes à l'aide de fourchettes asymétriques, qui leur donnent une plus grande marge de manœuvre pour diminuer le risque boursier lorsque la conjoncture le justifie. Cela signifie qu'à partir de la pondération neutre de 50 % d'actions, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les actions jusqu'à concurrence de 15 % et les sous-pondérer jusqu'à un maximum de 25 % et qu'à partir de la pondération neutre de 50 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les titres à revenu fixe d'un maximum de 25 % et les sous-pondérer jusqu'à 15 %.
- Les gestionnaires de portefeuille peuvent modifier ou réaffecter les placements du Mandat en tout temps.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Ils fondent leurs décisions en matière de répartition active de l'actif sur les paramètres économiques, l'analyse fondamentale ascendante et des recherches exhaustives sur les facteurs macroéconomiques mondiaux.

1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.

2 L'indice combiné se répartit comme suit : indice MSCI Monde tous pays à 50 %, indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 40 % et indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %.

3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et de charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur les placements. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée. Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de titres, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. © 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

252196-v202544